



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2022



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS



Mot du président

Et dire que certains pensaient que nous avions tout vu et tout vécu après plusieurs années de Covid...

Le 24 février, l'image du monde a changé une fois de plus par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Les conséquences font déjà partie de la mémoire collective : des hausses de prix sans précédent pour le gaz, les céréales, les engrais, etc. Les consommateurs, l'industrie, mais aussi notre secteur ont été durement touchés. Non seulement par les hausses de prix, mais aussi par d'autres soucis tels que le projet du MAP 7, qui fait l'objet de discussions et de préoccupations croissantes.

En cela, FEGRA veut plus que jamais être un point de contact. La défense des intérêts de notre secteur, en coopération avec d'autres collègues du secteur, figure en bonne place sur notre liste de tâches. Dans les différents groupes de travail, nous voulons être votre représentant. Avec notre équipe, petite mais compétente, nous ferons tout notre possible pour y parvenir.

L'actuel secrétaire américain à l'agriculture, Tom Vilsack, l'a joliment exprimé : "99% des Américains ont la possibilité de faire autre chose que de l'agriculture, parce que 1% des Américains s'occupent de l'alimentation". Cela vaut également pour la Belgique. Nous n'insistons peut-être pas assez sur ce point.

Mais dans toute situation de crise, il y a des opportunités. C'est à nous de les chercher et de les saisir.

Terminons sur une note positive et continuons à travailler sur ce sujet en 2023.

Bonne lecture !

Nick Van Heeschvelde
Président de FEGRA



Sommaire

Mot du président	2
L'année 2022 pour le secteur...	3
Nos actions	4
Nos services.....	9
Notre expertise	12
Nos formations	14
Nos événements	15
Notre communication	16
Notre structure	17
Organigramme.....	18
Nos statistiques	20
Remerciements	28

L'année 2022 pour le secteur...

L'actualité 2022 aura été sans nul doute dictée par le conflit ukrainien qui a déstabilisé le secteur céréalier au niveau mondial et entraîné dans sa suite des conséquences désastreuses pour l'ensemble des acteurs économiques. La volatilité des prix n'aura jamais été aussi forte, faisant atteindre des records non seulement au niveau des prix des céréales, le prix des engrais, mais également sur le plan énergétique. Très vite, nos autorités ont mis en place des concertations régulières avec les fédérations professionnelles, mais également une Task Force réservée à l'industrie alimentaire, au cours desquelles nous pouvions mentionner la situation au sein de notre secteur. COCERAL a fourni un travail colossal dans ses contacts avec la Commission européenne et ses membres, FEGRA relayant les informations vers nos autorités nationales au travers d'un centre national de crise mis en place dès le début du conflit. Il était essentiel de permettre au commerce et à l'industrie d'atteindre des marchés alternatifs afin d'approvisionner au mieux les opérateurs au sein de l'UE.

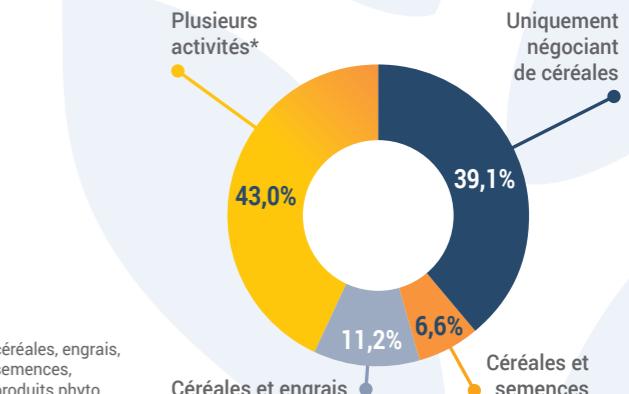
Heureusement, l'après-Covid a permis une reprise normale des activités de la fédération, permettant également aux membres de se retrouver lors de nos événements.

La récolte 2022 restera dans les annales grâce aux conditions climatiques exceptionnelles. Avec peu ou pas de gel, une abondance d'heures d'ensoleillement et parfois une pluie bien nécessaire, les conditions étaient optimales pour une bonne récolte. Par rapport à 2021, les rendements sont meilleurs à tous points de vue. La qualité des grains fut bonne, avec néanmoins une teneur en protéines trop faible pénalisant le blé panifiable. Concernant le maïs, l'année 2022 se distingue par une sécheresse sévère, des prix de l'énergie élevés mais également une superficie de maïs grain plus importante.

Notre fédération compte 256 affiliations (négociants en céréales, meuniers, amidonnerie, firmes d'aliments pour animaux, entreprises de stockage et de transbordement, négociants en semences, engrais, produits phytopharmaceutiques,...), signe de la confiance des membres à l'égard de FEGRA.

Avec une production nationale estimée à plus de 2.980.000 de tonnes et un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros pour le secteur, FEGRA représente plus de 95 % du commerce de céréales au niveau national.

Répartition des membres de FEGRA
selon les activités



Nos actions

La fédération se doit avant tout de défendre les intérêts de ses membres, tant sur le plan national qu'international, et d'être présente à la table des négociations et dans les structures de concertation rassemblant autorités, représentants de la filière

agro-alimentaire, associations agricoles, centres de recherches. Elle développe également des collaborations avec d'autres associations présentant des intérêts communs. Focus sur les principales actions menées en 2022...

FEGRA est intervenue auprès du Ministre Clarinval concernant le plan d'urgence pour l'**approvisionnement en gaz**. L'activation du plan ne serait pas nécessairement synonyme de coupure forcée de l'approvisionnement en gaz. Néanmoins, notre secteur ne peut en souffrir. Il nous a été confirmé que notre secteur fait partie des secteurs essentiels.

Plusieurs **concertations** ont eu lieu avec l'**AFSCA**. Une première a eu lieu début d'année avec les directeurs de la DG Contrôle et de la DG Politique de Contrôle afin de présenter le **plan d'échantillonnage sectoriel**, les efforts réalisés par le secteur en termes d'analyses et la valeur ajoutée que le plan apporte au secteur. L'importance d'un **arbre de décisions** comme outil pour l'interprétation correcte des résultats a été soulignée et finalisé par le secteur. La **libération des lots non conformes** est également un point sensible qui implique la mise en place d'un protocole en cours d'élaboration au sein de FEGRA et de BFA. L'Agence a également fourni les **résultats de leurs inspections sur les produits phytopharmaceutiques**. Un **protocole Salmonelles** dans le FEED végétal a été rédigé par BFA/FEGRA/Liprobel et présenté à l'AFSCA fin de l'année.

Les nouveaux arrêtés royaux relatifs à l'inspection des **équipements de pulvérisation** entreront en vigueur début 2023. Les installations de manutention des grains seront soumises à l'inspection. FEGRA a suivi les discussions au sein du Comité de gestion Pulvérisateurs de l'AFSCA et informé les membres.

Dès le début du **conflit russe-ukrainien**, les Ministres D. Clarinval – P.Y. Dermagne, la Secrétaire d'Etat E. De Bleeker, et le SPF Economie ont organisé des rencontres régulières avec les secteurs. La **concertation avec les Fédérations professionnelles** est consacrée à l'actualité en matière de commerce et des freins observés suite au conflit. La **Task Force Industrie alimentaire** permet aux secteurs de faire part de leurs difficultés et des inquiétudes des acteurs de la chaîne alimentaire. Des contacts réguliers ont été pris avec le **Centre national de crise** afin de communiquer au SPF Economie les informations émanant des membres et de COCERAL. Des contacts ont également été pris avec les Ministres de l'Agriculture, des Affaires étrangères, des Finances et de l'Economie pour soutenir les demandes faites par COCERAL au niveau européen.

La Commission européenne souhaite mieux contrôler les **stocks de matières premières** essentielles à l'alimentation humaine et animale. Un Règlement est entré en vigueur le 01.07.22. Il impose aux EM une déclaration mensuelle des stocks détenus par les producteurs, négociants et autres opérateurs pertinents. Concrètement pour notre secteur, il s'agit du blé, du maïs, de l'orge, les oléagineux et le riz. Des contacts ont eu lieu avec les représentants belges afin de clarifier et de simplifier les informations qui devront être transmises aux autorités.

Un projet de Règlement vise à minimiser le risque de **déforestation** et de dégradation des forêts associé aux produits qui sont importés dans l'UE. Il impose entre autres une traçabilité jusqu'à la parcelle et une ségrégation des approvisionnements pour les produits issus de pays pratiquant la déforestation. Ce texte, pour lequel un accord provisoire a été obtenu au Conseil et au Parlement européens, est largement contesté par les stakeholders qui soutiennent l'objectif mais s'opposent à l'approche et aux dispositions proposées. Celles-ci risquent d'avoir de graves conséquences sur l'approvisionnement de la chaîne FEED/FOOD sans atteindre l'objectif recherché. Concernant le soja, un lobby important est réalisé par FEGRA/BFA/Liprobel au niveau des représentants belges au sein des institutions européennes et des cabinets ministériels, sur la base des informations émanant de nos fédérations européennes respectives. Des actions sont également menées auprès des députés permanents par une plate-forme réunissant les fédérations FEGRA/LIPROBEL/BFA/FEVIA/Choprabisco/Alliance belge pour l'huile de palme/KoffieCafé.

Le MAP6 et plus particulièrement le **registre numérique des engrains**, figurent encore et toujours à la liste de nos actions. Nos nombreuses demandes concernant une (ré)évaluation de l'obligation pour les commerçants flamands d'enregistrer leurs ventes tous les deux jours sont restées sans réponse de la part de la ministre Demir et de la Mestbank. Ce point a pu être discuté lors d'une visite d'entreprise chez JORIS BV à laquelle ont participé des représentants de la Mestbank (J. Decrop et B. De Schutter) et du Cabinet Demir (J. Van den Berghe). Il s'agissait notamment de donner aux personnes présentes un meilleur aperçu de la pratique quotidienne. La préparation du **MAP7** fait déjà couler beaucoup d'encre... À l'initiative du Boerenbond et de l'ABS, chaque fédération a été invitée à communiquer sa vision d'un MAP7 réalisable visant à améliorer la qualité de l'eau. FEGRA a rédigé une position qui sera défendue dans les prochaines discussions.

Dans le cadre de la certification de la biomasse utilisée pour la production de biocarburants, les opérateurs utilisent des **valeurs NUTS** communiquées par leur Etat membre à la CE. Depuis 2017, ces valeurs doivent être exprimées en g CO₂éq/kg de matière (brute) sèche. Contrairement à de nombreux autres EM, la Belgique a fourni à la Commission des valeurs pour le blé, le colza et le maïs exprimées en g CO₂éq/MJ d'éthanol (huile). Cette situation compromet la certification des entreprises. Les régions ont été contactées pour fournir de nouvelles valeurs à la Commission européenne. Ce processus prendra un certain temps mais suit son cours.

Comme chaque année, une concertation a eu lieu avec l'Agrofront au cours de laquelle les **normes de réception 2022** ont été discutées. Les normes ont été renforcées en matière de réfaction du poids à l'hectolitre et de l'augmentation des coûts de l'énergie, malgré les fortes réticences des associations agricoles.



FEGRA a soutenu la journée du Sommet flamand de l'alimentation organisée par les associations agricoles flamandes le 29/11 à Roulers, sous la bannière # boerenbroodnodig. Elle a également apporté son soutien aux actions du VLAM dans le cadre du bien-être des agriculteurs flamands en mettant à disposition des membres une vidéo sur leur rôle lors de leurs contacts avec les agriculteurs. La Fédération a apporté son appui au document du Boerenbond remis aux Ministres D. Clarinval et H. Crevits concernant l'importance des productions végétales en Flandre.

Concertation de la chaîne - GT Plante & Protection. FEGRA est impliquée dans le groupe de travail Protection des végétaux au sein de la concertation Chaîne. Des actions de sensibilisation ont été menées auprès des partis politiques francophones et néerlandophones concernant l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, couplées à des visites d'exploitations pratiquant à la fois des cultures biologiques et conventionnelles.

Suite à l'interdiction d'utilisation du CIPC lors du stockage des pommes de terre, une utilisation accrue du **1,4 SIGHT** est constatée. Dans le cadre du risque de contamination croisée, la LMR de 0,01 ppm a suscité des inquiétudes pour le secteur.

Un contact a été pris avec le SPF Santé publique afin qu'il soutienne la révision de la LMR lors du vote au sein du SCOPAFF. En ce qui concerne spécifiquement les céréales, une LMR de 0,05 ppm a été approuvée.

Le secteur des **protéines végétales** représente un réel potentiel de développement. FEGRA fait partie du comité de suivi de plusieurs projets tant en Flandre qu'en Wallonie.

La législation européenne 96/53/CE limite à 40 tonnes les **transports transfrontaliers**. A partir du 01/01/2022, il n'est plus possible de circuler à 44 tonnes entre la France et ses pays frontaliers, y compris lorsque ces derniers autorisent la circulation à 44 tonnes sur leur propre territoire (cas du BeNeLux et de l'Italie). Des contacts ont été pris avec les fédérations des transporteurs, et des actions menées au niveau des autorités nationales en vue de la modification de la directive 96/53/CE. L'augmentation des frais de carburant, l'impact carbone, la pénurie de main d'œuvre, ... sont autant d'arguments qui plaident pour une augmentation de la charge maximale autorisée. La CE étudie actuellement le dossier suite à une consultation publique.



ACTIONS 2023

- ▶ MAP7 – Défense des intérêts du secteur
- ▶ Protocole pour la libération des lots non conformes
Concertation avec l'AFSCA
- ▶ Responsabilité en cas de lots contaminés
- ▶ Stockage pour tiers – clause de co-propriété
- ▶ Mise en place d'une plateforme Filière céréalière



En tant que gestionnaire du Guide sectoriel G-038, FEGRA participe à la réunion annuelle du **Conseil Consultatif National** responsable de la supervision de la politique de certification des organismes de certification qui auditent plusieurs Guides sectoriels. Pour le G-038, il s'agit de B&S Qualicert, Promag, SGS Belgium, TÜV Nord Integra, Vinçotte NV, Inserct Partner et CertiOne.

FEGRA assiste aux réunions statutaires et groupes de travail d'**OVOCOM**, de **COCERAL**, de **Vegaplan** et de la Plateforme pour la Transformation des Matières premières Végétales (**PTMV**). Cette plateforme contribue au développement de systèmes de garantie de la sécurité et de la qualité alimentaire dans la chaîne du secteur végétal. FEGRA prend part également aux concertations de la plateforme '**BeNe Overleg**' avec les Pays-Bas qui permet des échanges constructifs sur des sujets techniques et stratégiques sur le plan international. FEGRA représente le secteur de l'agro-alimentaire au sein du Collège des producteurs (**SoCoPro**). Notre fédération est également présente au sein du **Conseil du Fonds budgétaire de la qualité des produits animaux et végétaux** et dans l'Organe d'administration du **CePiCop** (Centre Pilote des Céréales et oléa-protéagineux).

Nos services

Défendre une politique commerciale implique de pouvoir offrir des outils visant à garantir la qualité et la sécurité alimentaire des céréales et des matières premières, mais également de développer des contrats commerciaux standards clairs, non ambigus, respectant d'une manière transparente, les clauses contractuelles en matière de livraison, transfert des risques, qualité des produits et conditions de paiement. En quelques lignes, les services offerts en 2022 sont les suivants :

- ▶ Le **plan d'échantillonnage sectoriel** de FEGRA constitue un atout important pour le secteur. Validé par le Conseil scientifique de l'AFSCA et accepté par OVOCOM dans le cadre de la certification FCA, il permet aux entreprises qui y participent (253 en 2022) de surveiller le niveau de contamination et de tenir compte de ces données pour établir leur plan d'échantillonnage individuel. Cette année, 315 analyses ont été prévues sur les pesticides et 344 sur les mycotoxines, ainsi que 10 analyses sur les alcaloïdes.
- ▶ Depuis plusieurs années, FEGRA réalise en collaboration avec BFA, un monitoring ciblé sur les mycotoxines en maïs et en céréales à paille. L'objectif de cet '**Early Warning System**' est de collecter et d'analyser des échantillons le plus tôt possible après la récolte afin que les résultats puissent être mis à la disposition de toutes les parties concernées dans les meilleurs délais. Concernant les céréales à paille, 168 échantillons ont été collectés et analysés, 90 pour le maïs grains. Les résultats confirment un faible niveau de contamination.
- ▶ Vu les fluctuations des coûts de l'énergie, la procédure de calcul des **frais de séchage** a été adaptée. Ceux-ci étaient composés d'un montant de base, inchangé durant la campagne, et d'un supplément révisé si nécessaire tous les 15 jours en fonction du prix du marché de l'énergie.
- ▶ Cette année encore, grâce au **réseau d'alerte pré-récolte** mis en place depuis plusieurs années, FEGRA a pu informer ses membres au travers d'avis publiés fin juillet sur l'évolution des résultats en DON sur le froment d'hiver. Une centaine d'échantillons ont été prélevés dans des parcelles réparties à travers les différentes régions céréalières belges (60 en Wallonie, 40 en Flandre). Les analyses indiquaient un faible niveau de contamination en DON. La mise en place d'un réseau similaire pour le maïs grain est actuellement en cours.



Un **protocole d'échantillonnage standard** a été élaboré en collaboration avec des organismes de contrôle belges afin d'offrir aux organismes de contrôle une ligne directrice en cas d'échantillonnage d'un lot de matières premières (céréales, oléagineux, sous-produits) et d'aliments pour animaux, et éviter les discussions sur la représentativité des échantillons contractuels. Ce protocole s'applique en cas d'échantillonnage dans le cadre de la détermination de la qualité, de litiges ou de dispositions contractuelles en lien avec les contrats d'Anvers, de Liprobel et le contrat SVRP.

- ▶ Dans le cadre des conséquences de la loi française **Egalim 2** visant à protéger la rémunération des agriculteurs, deux propositions de **clauses de renégociation** ont été suggérées, l'une pour les céréales, l'autre pour un produit issu d'une première transformation.
- ▶ La prise d'un échantillon au moment de la livraison est une mesure préventive qui peut s'avérer bien utile en cas de contamination d'un lot de céréales. L'**échantillon** doit être **scellé** dans le contexte de la prise d'échantillons contradictoires si l'on souhaite rechercher le responsable potentiel de la contamination. Un achat groupé de sachets d'échantillonnage a été réalisé afin de proposer aux membres un tarif préférentiel.
- ▶ La **loi sur les pratiques commerciales déloyales** est entrée en vigueur le 25.12.21. Cette loi, qui vise à protéger les producteurs agricoles, mentionne une certain nombre de pratiques commerciales qui sont toujours interdites, ainsi que d'autres pratiques devant être convenues clairement et sans ambiguïté entre le fournisseur et l'acheteur. Un résumé a été transmis aux membres.
- ▶ Un suivi de la **réglementation sur les contaminants** est réalisé au travers des GT de l'AFSCA, du SPF Santé publique et de COCERAL. Les modifications sont publiées dans nos News-letter et InfoFlash.

▶ Un **prix du marché ou la valeur journalière** pour un certain produit peut être communiqué par FEGRA si nécessaire afin de régler les sous-pondérations et les surpondérations, et déterminer des valeurs en cas de faillites, de défaillances contractuelles et d'arbitrage.



SERVICES 2023

- ▶ Mise en place d'un réseau d'alerte pré-récolte mycotoxines pour le maïs grain
- ▶ Actualisation du Guide sectoriel G-038
- ▶ Poursuite de la révision des contrats d'Anvers
- ▶ Listes des méthodes d'analyse de référence et des organismes d'inspections/laboratoires accrédités
- ▶ Recueil de statistiques relatives au secteur



Notre expertise

Développer une expertise dans des domaines spécifiques renforce la connaissance et donc la défense du secteur. Plusieurs groupes de travail ont été créés. Ils sont activés en fonction de l'actualité et des dossiers traités au sein de notre organisation.

GROUPES DE TRAVAIL INTERNES

GT HACCP

- ▶ Evaluation du plan d'échantillonnage sectoriel 2022 et mise en place du plan d'échantillonnage 2023
- ▶ Protocole Salmonelles

Commission Froment/Céréales

- ▶ Préparation des normes de réception 2022

GT Frais de séchage

- ▶ Procédure pour les frais de séchage 2022

VEILLE RÈGLEMENTAIRE

- ▶ Un suivi de la législation européenne est réalisé au travers des réunions des groupes de travail internes de COCERAL (Market and agricultural policy committee, Food and Safety, Contaminants, Rice)
- ▶ AFSCA/SPF Santé publique – FEED
- ▶ AFSCA - Comité gestion des pulvérisateurs

RÉUNIONS DES PLATEFORMES

- ▶ 'Landbouwoverleg' du Vlaamse Landmaatschappij
- ▶ Concertation chaîne – Plante & Protection
- ▶ Conseil Consultatif National - OCI

GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES

- ▶ Groupe de travail Technique de Vegaplan. Publié pour la première fois en 2004, le Standard Vegaplan a fait l'objet d'une relecture approfondie. Le libellé des exigences et les niveaux appliqués aux exigences ont été discutés et actualisés. Cette nouvelle version entrera en vigueur en 2023.
- ▶ Groupe de travail Communication de Vegaplan
- ▶ Concertation Seed@bel – trieurs à façons - Agrofront
- ▶ Mestbank : table ronde avec les acteurs concernés par les engrains

COMITÉ DE SUIVI

- ▶ Cultures innovantes et protéines végétales



Nos formations

FEGRA se doit d'informer et de mettre en place des formations conformes aux attentes de ses membres et autres parties prenantes, et qui reflètent les évolutions opérées au sein du secteur. Notre méthodologie tend à une alternance entre contenus théoriques et interactions entre participants et formateurs sur les réalités de terrain.

SÉMINAIRES

- Le séminaire d'Intercéréales a pu à nouveau avoir lieu en présentiel le 28 septembre. Ce séminaire est particulièrement apprécié, différents experts présentant la qualité des céréales françaises et belges ainsi que la situation sur les marchés mondiaux. Il a été suivi par 100 participants.
- Une Journée du grain a eu lieu le 6 décembre sur le thème "Qualité et gestion des lots". La première édition de ce séminaire en ligne a connu un vif succès réunissant 56 participants.

FORMATIONS

- Une formation sur la législation relative au **transport des produits dangereux** a été organisée en collaboration avec le SPF Mobilité/Transport. Elle a rassemblé 10 participants.
- En collaboration avec Agritel et DLV, la formation sur le fonctionnement du **marché à terme** a réuni 109 participants.



WEBINAIRE TRANSPORTS DANGEREUX : ENGRAIS ET PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

25-01-2022



Formation Marchés à terme

Le 17 et 24 juin 2022 de 09h00 à 12h30

Inscrivez-vous !



FORMATIONS/ SEMINAIRES 2023

- Installations de traitement des grains et traçabilité des produits
- Contrats d'Anvers et procédure d'arbitrage
- Sécurité lors de l'utilisation d'installations mobiles
- Séminaire Intercéréales
- Journée du grain "Stockage des grains"



Nos événements

Le renforcement des échanges commerciaux s'opère par les rencontres et les relations entre partenaires. Favoriser ces liens par l'organisation d'événements propices aux discussions est donc une mission importante pour les membres de la Fédération. Ces événements sont l'occasion pour les acteurs de la filière de se rencontrer, de débattre des perspectives du marché, d'établir des contacts et de consolider leurs liens de confiance réciproque.

ÉVÉNEMENTS

- Près de 300 professionnels ont participé à la 20^e édition de la **Bourse Délocalisée** organisée le 3 juin à Dixmude dans une atmosphère décontractée favorisant les échanges
- La **Bourse de Septembre** le 28 septembre a connu elle aussi un franc succès avec 159 participants
- AAprès une interruption due à la crise sanitaire, le **dîner** de FEGRA, organisé le 24 mars, a réuni 115 membres et invités de marque qui se sont rendus dans la périphérie de Bruxelles au Waeboom à Grand-Bigard pour profiter d'une agréable soirée de réseautage

DU GRAIN 2022

EN LIGNE SUR LA QUALITÉ ET GESTION DES LOTS

DÉCEMBRE 2022

FEGRA

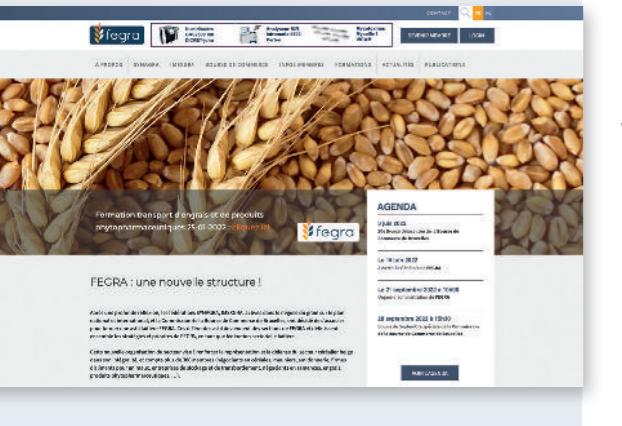
ÉVÉNEMENTS 2023

- Bourse Réception du Nouvel An, le 11.01.23
- Diner de FEGRA, le 23.03.23
- Bourse Délocalisée, le 02.06.23
- Tournoi international AGRIFOOT GENT, les 02/04.06.23
- Bourse de Septembre, le 27.09.23

Notre communication

La communication se fait par le biais de différents canaux et permet d'informer nos membres des actions menées et des décisions pouvant avoir un impact direct ou indirect sur notre secteur.

Le site web : La page d'accueil du site web compte environ 1.500 visiteurs/jour; celle relative aux prix des céréales plus 6.500 visiteurs/jour (ce chiffre pouvant atteindre 11.000 visites certains jours)



COMMUNICATION 2023

- ▶ Révision de la structure de la home page
- ▶ Recueil de statistiques relatives au secteur (site web)



- ▶ Publication du Rapport Early Warning System Mycotoxines dans les Céréales et le Maïs
- ▶ Publication du Rapport d'activités
- ▶ Réalisation d'un rapport statistique
- ▶ Réseaux sociaux LinkedIn et Twitter
- ▶ Vaste enquête sur le secteur auprès des membres pour une meilleure défense de leurs intérêts



Notre structure

235 membres
Niveau national
Suivi des marchés
Guide sectoriel de l'autocontrôle (G-038)
Plan d'échantillonnage sectoriel

COMMISSION
DE LA
BOURSE DE COMMERCE
DE BRUXELLES



145 membres
Mise en réseau et renforcement des liens entre les opérateurs et les secteurs connexes
Membre du Consortium de la Bourse Européenne de Commerce



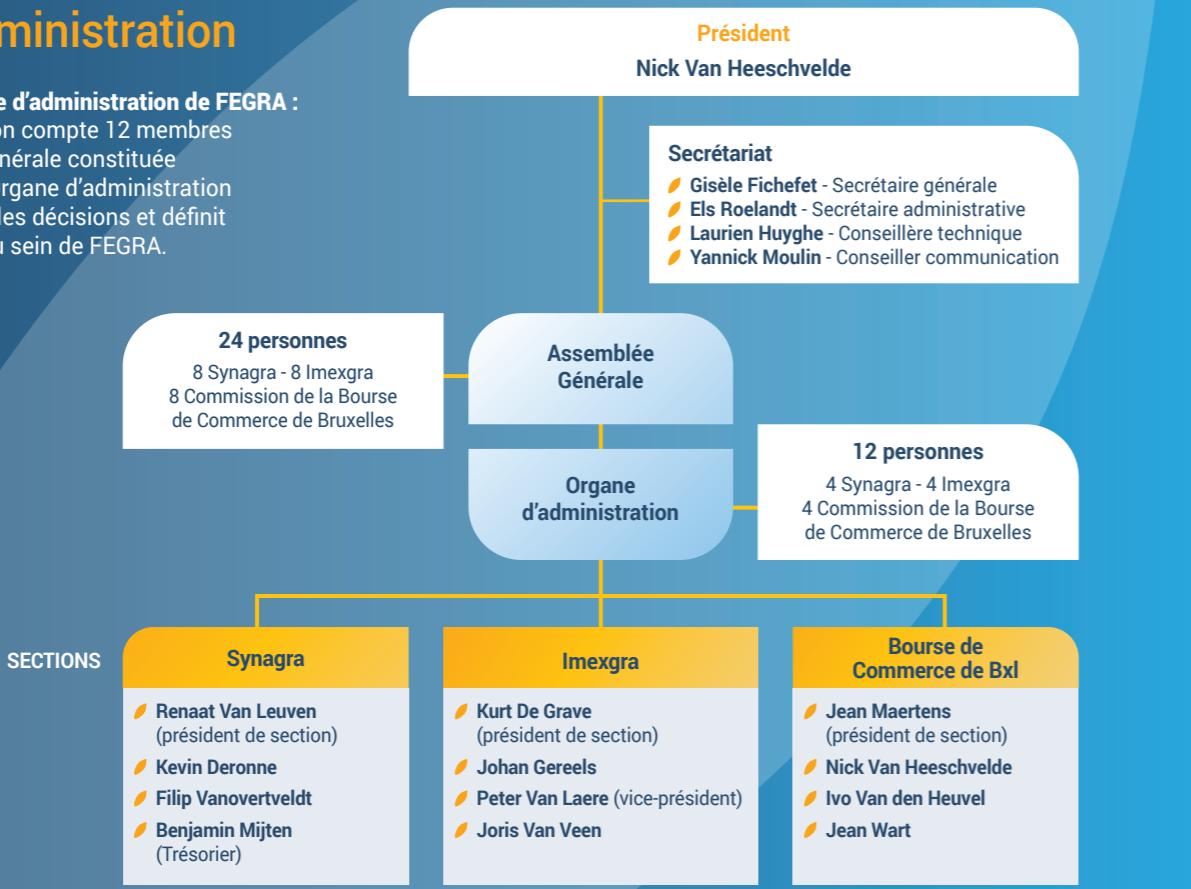
- ▶ 40 membres
▶ Niveau international (import/export et distribution)
- ▶ Chambre d'Arbitrage et de conciliation
- ▶ Gestion de contrats commerciaux standardisés
- ▶ Suivi des valeurs journalières

FEGRA est une jeune fédération, fondée le 9 mai 2018. Elle peut néanmoins compter sur l'expérience et l'expertise de ses 3 sections, actives depuis de très nombreuses années. Elles définissent ensemble les stratégies et priorités de FEGRA en tant que fédération sectorielle faîtière.

Organe d'administration

Composition de l'Organe d'administration de FEGRA :

L'Organe d'administration compte 12 membres élus par l'Assemblée Générale constituée de 24 représentants. L'Organe d'administration suit les dossiers, prend les décisions et définit la stratégie à adopter au sein de FEGRA.



Président :

- Nick Van Heeschvelde

Administrateurs :

Section de la Commission de la Bourse de Commerce de Bruxelles :

- Jean Maertens (président de section)
- Nick Van Heeschvelde
- Ivo Van den Heuvel
- Jean Wart



Section Imexgra :

- Kurt De Grave (président de section)
- Johan Gereels
- Peter Van Laere (vice-président)
- Joris Van Veen

Section Synagra :

- Renaat Van Leuven (président de section)
- Kevin Deronne
- Filip Vanoverveldt
- Benjamin Mijten (Trésorier)

Secrétaire générale de l'Organe d'administration et de l'Assemblée Générale :

- Gisèle Fichefet

De gauche à droite et de haut en bas :
N. Van Heeschvelde, J. Maertens, N. Van Heeschvelde,
I. Van den Heuvel, J. Wart, K. De Grave, J. Gereels, P. Van Laere,
J. Van Veen, R. Van Leuven, K. Deronne, F. Vanoverveldt, B. Mijten

Nos statistiques

PRIX DES CÉRÉALES Cotation Syngra 2010-2022 (en € par tonne)

■ Blé standard certifié
■ Escourgeon fourrager certifié



PRIX DES CÉRÉALES Cotation Syngra 2022 (en € par tonne)

■ Blé standard certifié
■ Escourgeon fourrager certifié

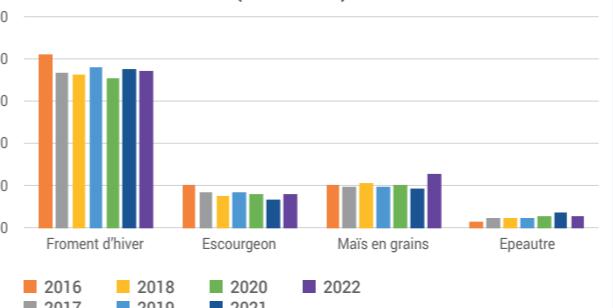


PRIX DES CÉRÉALES Cotation Bourse de commerce de Bruxelles 2018-2022 (en € par tonne)

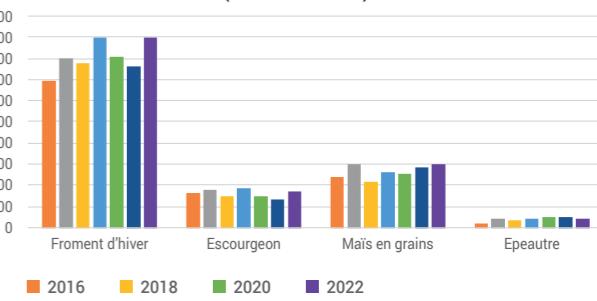
■ Blé planifiable belge
■ Blé standard
■ Escourgeon fourrager
■ Maïs indigène
■ Rebulet (pellets)
■ Remoulage



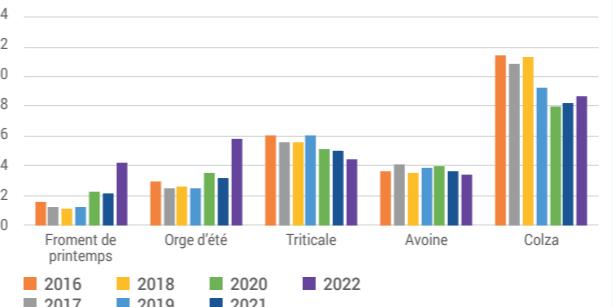
SUPERFICIE CÉRÉALES EN BELGIQUE - GRANDES CULTURES (milliers d'Ha)



PRODUCTION CÉRÉALES EN BELGIQUE - GRANDES CULTURES (milliers de tonnes)



SUPERFICIE CÉRÉALES EN BELGIQUE - PETITES CULTURES (milliers d'Ha)



PRODUCTION CÉRÉALES EN BELGIQUE - PETITES CULTURES (milliers de tonnes)

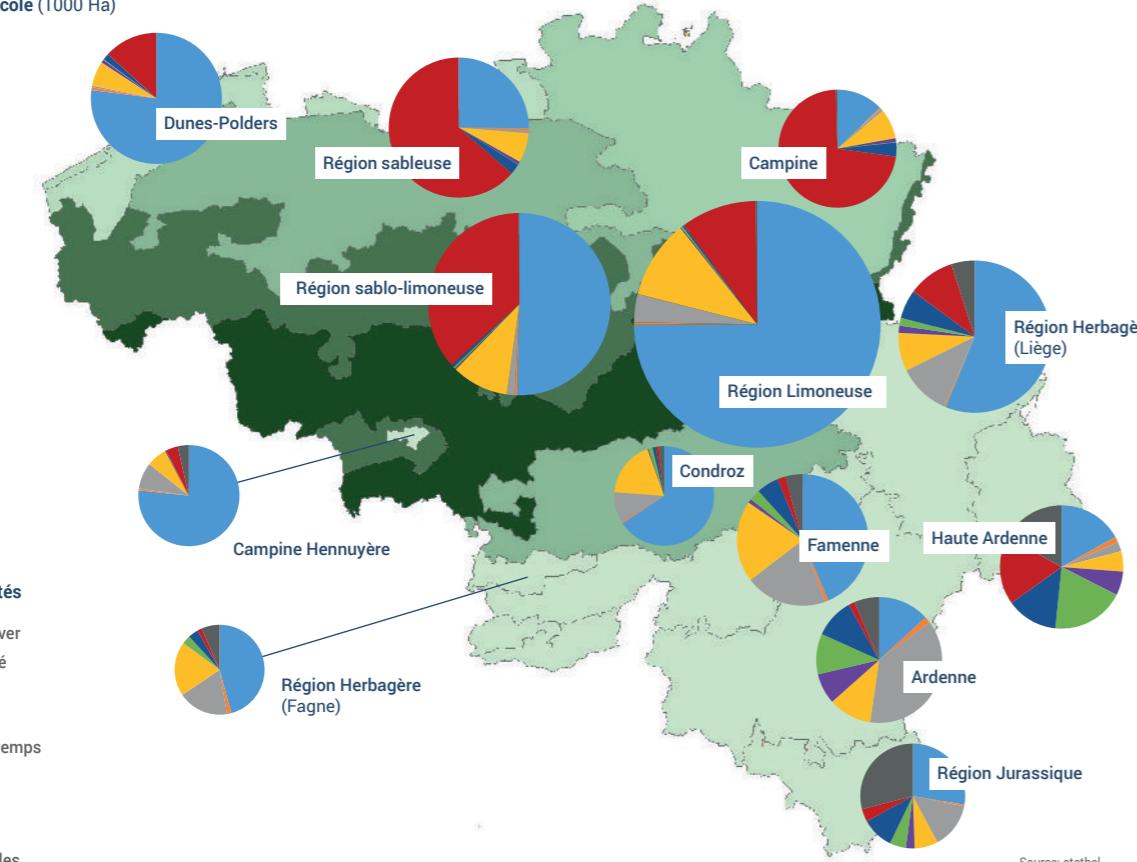


Nos statistiques

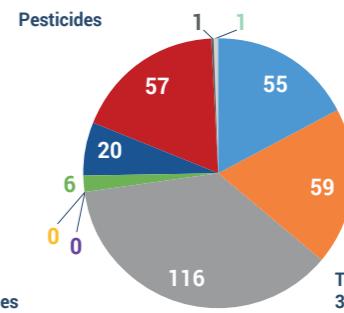
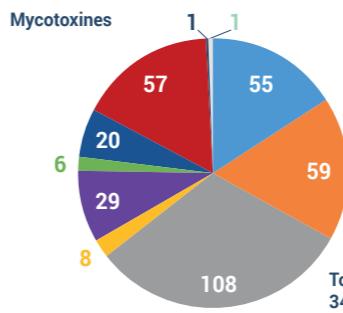
BELGIQUE : SUPERFICIE ET CÉRÉALES RÉCOLTÉS PAR RÉGION AGRICOLE (2021)

Superficie agricole (1000 Ha)

0 à 25
25 à 50
50 à 75
75 à 100
100 à 125
125 à 150
150 à 175
175 à 200
200 à 225



ANALYSES PLANIFIÉES PAR TYPE DE CÉRÉALES DANS LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE DE FEGRA



Blé planifiable
CCM
Epeautre
Blé fourrager
Avoine
Orge fourrager
Maïs indigène
Triticale
Orge de brasserie
Seigle

Source: FEGRA

ANALYSES PAR TYPE DE CONTAMINANT DANS LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE DE FEGRA

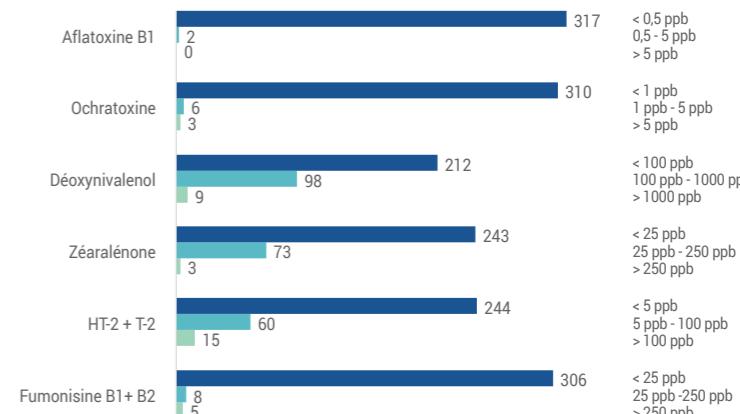
Pesticides détectés dans les échantillons

Piperonyl-butoxyde	82
Cypermethrin	22
Fluxapyroxad	19
Deltamethrin	18
Fluopyram	12
Mefentrifluconazole	9
Bixafen	8
Benzovindiflupyr	7
Pirimifos-methyl	6
Tebuconazole	6
Prochloraz	4
Propamocarb (totaal)	4
Prothioconazole	4
1,4-diméthylnaphthalene	2
Fluopicolide	2
Pyraclostrobin	2

Autres Pesticides (1 cas de chaque pesticide détecté) :

- Chloorprofam, Chloopyrifos-ethyl,
- Chloopyrifos-methyl, Chloridazon-desfenyl,
- Chloridazon, Difenconazon, Fenpropidin,
- Flualinate (tau), Prosulfocarb, Spinosyn D,
- Spinosyn A, Spinosad.

Mycotoxines détectées dans les échantillons



Source: FEGRA

Nos statistiques

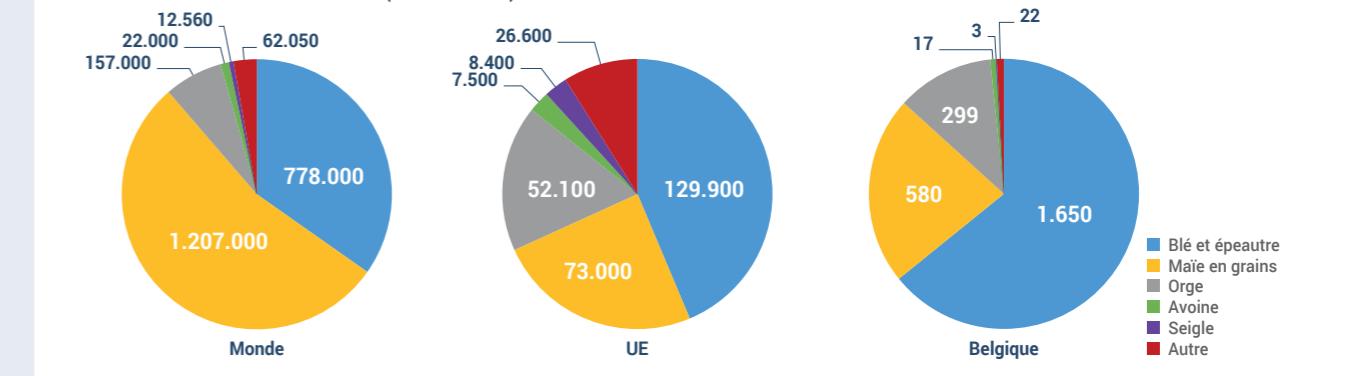
CÉRÉALES - LES PLUS GRANDS ACTEURS MONDIAUX (x 1.000 tonnes)*

	MAÏS			SOJA			BLÉ		
	Production	Exportation	Stocks finaux	Production	Exportation	Stocks finaux	Production	Exportation	Stocks finaux
Etats-Unis	397,5	70,5	37,7	121,53	58,72	7,45	44,8	21,78	18,21
Brésil	116	44,5	4,95	127	79,36	23,34	7,7	3,07	1,18
Argentine	51,5	36,5	1,49	49,5	2,86	23,9	22,15	16,25	2,08
Ukraine	42,13	27	4,57	N.A.	N.A.	N.A.	33,01	18,84	5,81
Russie	15,23	4	0,93	N.A.	N.A.	N.A.	75,16	33	11,09
Canada	13,98	2,19	2,75	N.A.	N.A.	N.A.	22,3	15,13	3,67
UE	70,78	6	9,96	2,71	0,27	1,13	138,29	31,9	13,43

* Chiffres provisoires du 09/12/2022 pour la récolte 21 - 22. Source: USDA - Granaria

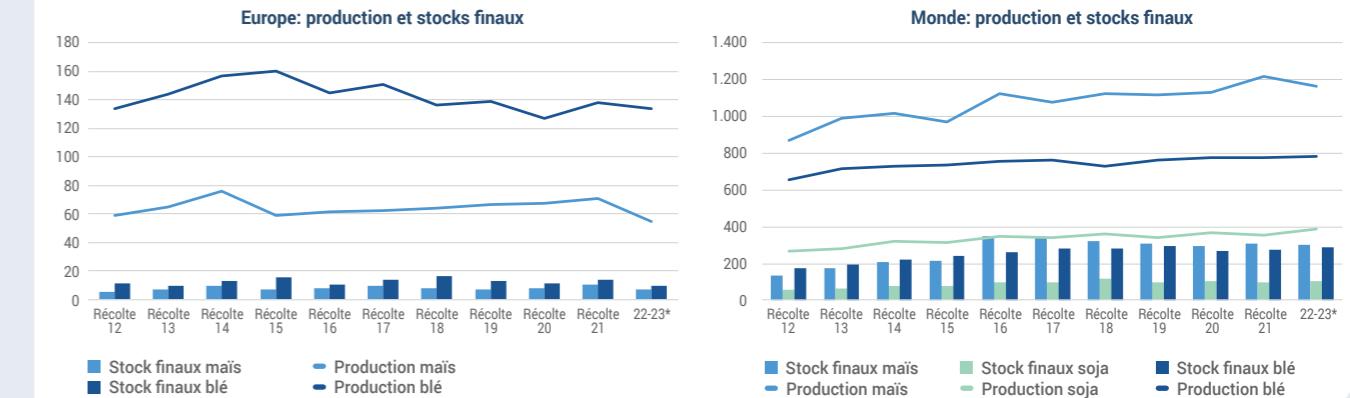


PRODUCTION DE CÉRÉALES 2021 (x 1.000 tonnes)



Source : Commission européenne

PRODUCTION ET STOCKS FINAUX DES CÉRÉALES DANS LE MONDE (x 1.000.000 tonnes)*

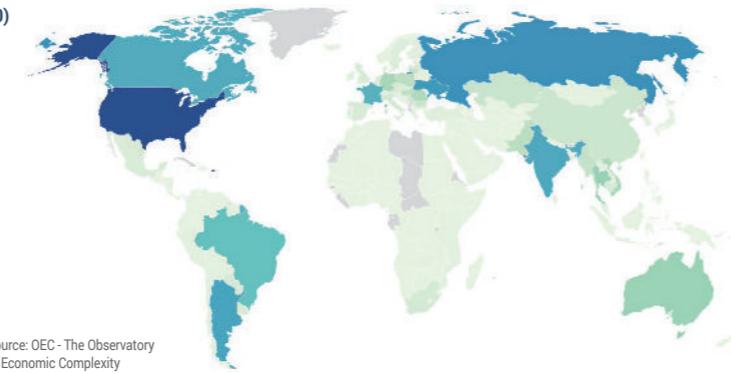


* Chiffres provisoires du 09/12/2022

Nos statistiques

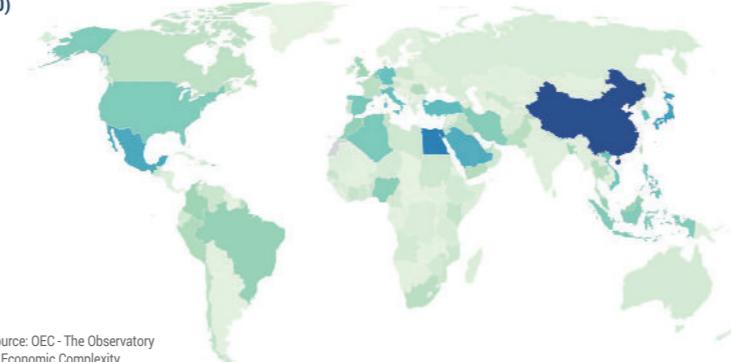
CÉRÉALES - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS AU NIVEAU MONDIAL

Exportations mondiales de céréales en millions de \$ (2020)



Source: OEC - The Observatory
of Economic Complexity

Importations mondiales de céréales en millions de \$ (2020)



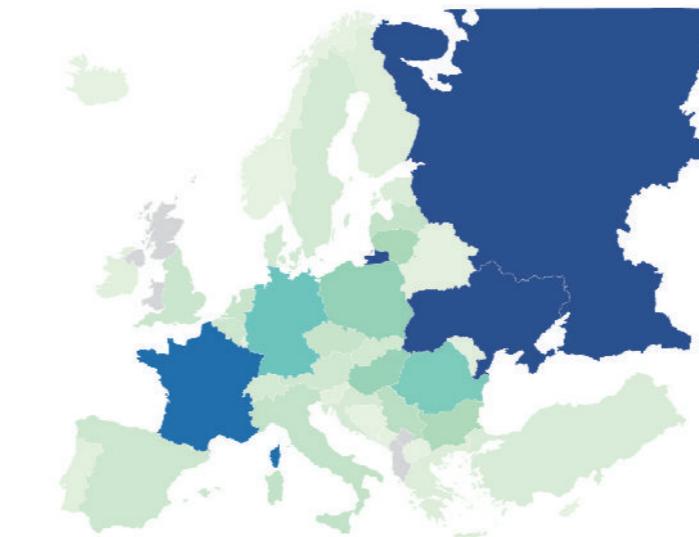
Source: OEC - The Observatory
of Economic Complexity

Top 3 des pays exportateurs

- Etats-Unis: 20.219 millions de \$
- Russie: 11.496 millions de \$
- Ukraine: 10.454 millions de \$

CÉRÉALES - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EN EUROPE

Exportation de céréales en Europe en millions de \$ (2020)

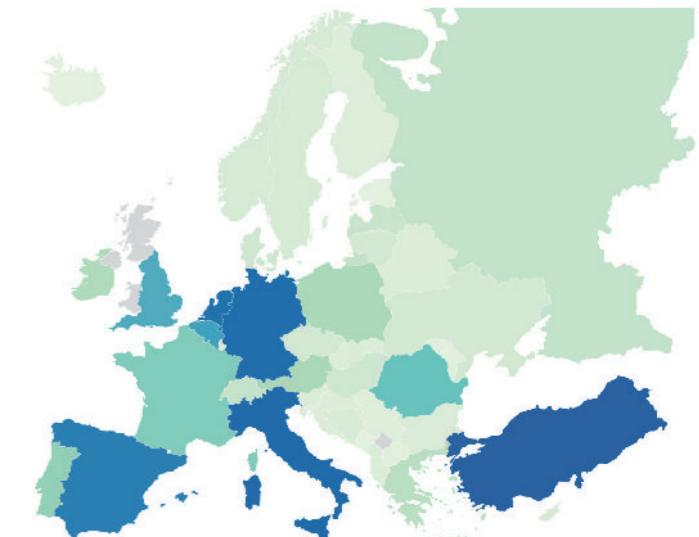


Source: OEC - The Observatory
of Economic Complexity

Top 3 des pays exportateurs

- Russie: 11.496 millions de \$
- Ukraine: 10.454 millions de \$
- France: 7.998 millions de \$

Importation de céréales en Europe en millions de \$ (2020)



Source: OEC - The Observatory
of Economic Complexity

Top 3 des pays importateurs

- Turquie: 3.558 millions de \$
- Italie: 3.311 millions de \$
- Allemagne: 3.209 millions de \$

Notre but ?

Promouvoir et défendre les intérêts du secteur sur la scène nationale et internationale. Collaborer, renforcer notre expertise et informer les membres sont au cœur de notre mission.



Els Roelandt – secrétaire administrative,
Laurien Huyghe – conseillère technique,
Yannick Moulin – conseiller en communication,
Gisèle Fichefet – secrétaire générale

Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter !



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS

Plus d'informations : info@fegra.be

16, Rue du Gouvernement Provisoire à 1000 Bruxelles
(à deux pas de la rue Royale et de la colonne du Congrès –
à 10 minutes à pieds de la Gare de Bruxelles Centrale).

*Notre collaboration
et votre fidélité sont
la clé de notre réussite.
Un tout grand merci à nos
administrateurs, membres des
groupes de travail, courtiers,
sponsors, ... Votre expertise et
votre soutien sont indispensables
dans l'atteinte des objectifs de
notre fédération !*



www.fegra.be